Le Scandale de Bailleul

Comment l'escroc Dumez s'emparait d'une coopérative

Ainsi que nous le disions hier, de nombreux *témoins devront être entendus* par M. Delattre, juge d'instruction à Dunkerque, concernant l'affaire Natalis Dumez.

Le magistrat a entendu hier un de ceux-ci, M. Vaesken, vétérinaire à Bailleul. Celui-ci a fourni sur les faits et gestes de l'ex-maire de Bailleul des explications intéressantes.

PRÉSIDENCE ET GÉRANCE

Il existait à Bailleul, en 1919, avant la création de la Coopérative des Sinistrés, un Comité de reconstitution, dont M. Vaesken faisait partie. Sur l'initiative de MM. Béhague et Vaesken on fonda une Coopérative : Dumez réussi à en devenir le président.

De suite, il voulut incorporer les dommages des bâtiments communaux dans le groupement. Il rencontra une vive opposition de la part de MM. Cortyl, Vaesken et Somon, qui n'avaient pas confiance en lui, étant donné qu'il s'occupait déjà de trafic de dommages de guerre.

Mais, devenu maire de Bailleul, Dumez exigea qu'un architecte, par lui désigné, fut agréé. Il menaça de démissionner s'il n'obtenait satisfaction. Les conseillers alors s'inclinèrent et Dumez dirigea seul la coopérative.

LES AFFAIRES DE L'INDUSTRIEL

Le maire escroc rêva ensuite de devenir industriel et s'engagea dans une affaire qui lui fut funeste et engloutit les capitaux apportés parmi lesquels ceux de la Coopérative des Sinistrés, seuls fonds dont il disposait.

Dumez fonda, en effet, ainsi que nous l'avons déjà dit, la Société Anonyme des Tuileries et Produits céramiques de Saint-Omer, qui se montait au capital de 1 million 600.000 francs.

*Les apports furent faits par M. Louis Vas*sur, propriétaire qui offrit un terrain de 1 hectare 05 ares de terre légère à Saint-Omer au lieu dit « Fort aux Vaches » ; M. Jérôme Cnof, négociant en houblon à Bailleul, le futur beau-père de Dumez, lequel engagea dans l'affaire, les dommages de guerre de sept maisons qui lui appartenaient rue du Nouveau Monde et rue du Kortenheer, ce qui représente 369 actions de 500 francs ; Natalis Dumez, qui apporta, dans la Société les dommages de guerre d'un immeuble, sis rue des Moulins 22 et 24 ; ce qui représentait 283 actions de 500 francs, soit 141.500 francs.

La mère de Dumez plaça dans l'affaire les dommages de guerre se rapportant à un magasin sis rue de la Gare à Bailleul, représentant 116 actions de 500 francs. Enfin, M. Eugène Flahaux, marchand brasseur, fit l'apport d'une somme de 112.200 francs.

L'ouverture de cette *société fit grand bruit* à Bailleul, où l'on se demandait où « Monsieur » le maire avait trouvé les fonds. Ce dernier engagea également des fonds dans la Société « L'Email Français », au capital de 1 800.000 francs, à la date du 26 juillet 1924 et ensuite dans une autre firme : La « Société Anonyme de la chaîne câblée », au capital de 750.000 francs et ceci à la date du 12 décembre 1924.

Ces trois exploitations ne rendirent pas ce qu'était en droit d'espérer leur directeur Dumez.

Il essaya alors de risquer sa chance au jeu... Ce qui le perdit tout à fait.

LE CYNISME DU MAIRE ESCROC

Un jour que Dumez se trouvait chez M. l'abbé Debusche, à Bailleul, celui-ci lui demanda où en était la question des prestations en natures, se rapportant aux églises de la ville. Dumez, cynique, répondit qu'il n'avait encore rien touché... alors qu'il avait déjà reçu 1.375.000 francs sur un contrat de 2 millions 975.000 francs établi à son nom.

Ce sont les tapis verts de Paris, d'Ostende et de Paris-Plage, qui virent dilapider cette fortune.

DISPARITION D'OBJETS MOBILIERS

Il paraîtrait qu'au cours de la nuit qui précéda l'apposition des scellés au domicile de Dumez, divers objets mobiliers ainsi que de l'argenterie appartenant au prévenu, auraient disparu.

Des recherches sont faites en vue de les retrouver et aussi afin de savoir si Dumez n'aurait pas placé de l'argent dans des banques à Bailleul, à Lille ou à Paris.

M. BESQUES CONTROLEUR GÉNÉRAL DE LA RECONSTITUTION A RENDU VISITE AU PRÉFET DU NORD

De nouveau, M. Besques, contrôleur général de la Reconstitution, chargé de mener l'enquête concernant les détournements de Natalis Dumez, est venu à Lille mardi. Il a rendu visite à M. Hudelo, Préfet du Nord. Jusque maintenant les conclusions de M. Besques ne sont pas déposées. Le travail de vérification à mener à bien ne peut manquer d'ailleurs d'être assez long.

UN OUVRIER A ÉTÉ TUÉ PAR LA CHUTE D'UNE PIÈCE DE FER A CAMBRAI

Dans l'après-midi de lundi, vers 3 heures, un ouvrier habitant Rumilly et originaire de Masnières, nommé Thelliez, était occupé à cimenter la base des *murs de l'église de La Vacquerie*, en reconstruction.

A un moment donné une pesante pièce de fer se détacha de la *grue mécanique* servant à monter les matériaux au sommet de l'échafaudage et vint lui broyer les reins. Le malheureux succombait peu après, il était âgé d'une trentaine d'années.

Un second procès des autonomistes à Colmar

SEPT CONTUMAX CONDAMNÉS A DES PEINES DE DÉTENTION

Hier, a été appelée devant la Cour d'assises du Haut-Rhin, à Colmar, l'affaire des sept contumax du procès des autonomistes : Raos, professeur libre ; Erdst, publiciste à Berlin ; Abbé Schmidlin, professeur à l'Université de Munster (Wesphalie) ; Ley, dit « Baron de Lore », publiciste ; Pink, ancien employé des postes à Strasbourg ; Hirtzel, pasteur protestant à Ernolsheim et Zokok, sujet allemand.

A l'ouverture de l'audience, sur les bancs réservés aux témoins, on remarque l'abbé Haegy. Aucun des accusés n'est présent.

Me Grimm présente les excuses de l'abbé Schmidlin qui, dit-il, ne peut actuellement quitter Munster.

— LE PRÉSIDENT. — L'accusé Schmidlin pourrait-il se présenter pendant les vacances devant les assises du Haut-Rhin si la Cour acceptait ses excuses aujourd'hui.

La question paraît fort embarrassante à Me Grimm, qui finit par dire qu'il ne peut le promettre.

Le greffier donne ensuite lecture de l'acte d'accusation et le Président expose les faits reprochés aux accusés

Après réquisitoire de l'avocat général, la Cour a condamné : LEY, à vingt ans de détention, comme récidiviste ; ROOS, ERNST et PINCK, à quinze ans de détention ; HIRTZEL, SCHMIDLIN et ZADECK, à dix ans de détention ; en outre, tous les inculpés ont été condamnés à vingt ans d'interdiction de séjour.

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FÊTES 64, Grande-Place, Lille.

AU SENAT

VOTE D'UNE PROPOSITION DE M. L'ABBÉ LEMIRE SUR LA VALEUR DES CHAMPS ET JARDINS

Hier après-midi, le Sénat a d'abord adopté le projet relatif à la protection des numéros et signes quelconques servant à identifier les marchandises

On discuta ensuite la proposition tendant à majorer la valeur des champs et jardins pour lesquels sont consentis des prêts en vertu de la loi du 5 décembre 1922 *sur les habitations à* bon marché.

M. Mauthy, rapporteur, rappela que cette proposition était due à l'initiative d'un philanthrope récemment disparu, M. l'abbé LEMIRE, et il indiqua qu'elle avait pour but de mettre une partie de notre législation sur les habitations à bon marché en harmonie avec la dépréciation du franc et le relèvement des prix en portant de 1.200 fr. à 6.000 francs le maximum de la valeur des champs et jardins pour lesquels des prêts peuvent être consentis en vertu de la loi du 5 décembre 1922

Après avis favorable donné par M. Henri Chéron, la proposition fut adoptée et la séance levée.

CHAPEAUX ABBAYE — LILLE — 2, Rue Esquermoise

EN CAPTURANT DES CHATS UN DOMESTIQUE S'EST TUÉ A FAMECHON, PRÈS D'ARRAS

M. Jonard Alfred, 48 ans, était domestique depuis 14 ans, chez M. Eusèbe Hémery, cultivateur à Famechon. C'était un simple d'esprit qui avait la manie des chats.

Mme Hémery l'avait envoyé à la grange, à 11 heures, pour *prendre de la paille. A midi*, ne le voyant pas revenir, elle se mit à sa recherche et le trouva à terre, inanimé.

M. le docteur Blaire, de Pas-en-Artois, appelé a constaté que le malheureux s'était fêlé le crâne et qu'il avait succombé à une hémorragie. On croit qu'il était monté sur les poutres, à cinq mètres de hauteur, pour attraper des chats, et qu'il est tombé sur le sol.

Avant de publier une PETITE ANNONCE avez-vous consulté sérieusement celles du " Réveil du Nord" répondu à toutes celles qui vous ont intéressé ?

La traversée de l'Atlantique

LE « FRIENDSHIP » VA TENTER LA GRANDE AVENTURE

On mande de la Baie des Trépassés (14 h. 6 heure locale) : Les aviateurs du « Friendship » sont montés à bord de leur appareil pour une dernière inspection et ils attendent maintenant des informations relatives aux conditions atmosphériques sur l'Atlantique. On s'attend à ce que le « Friendship » s'envole incessamment.

LA RENTRÉE DES IMPOTS

Pendant les cinq premiers mois de 1928, il a été recouvré au titre des impôts directs et des contributions indirectes, la somme globale de quinze milliards 209 millions 395.000 francs, soit 152 millions de plus que pour la période correspondante de 1927.

Notons également que cette somme totale accuse une plus-value de 1 milliard 92 millions par rapport aux *évaluations budgétaires*.

CARNET

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort à l'âge de 29 ans de Mlle Lucie SOUCHON, *fille* de Madame et M. Paul Souchon, Chef adjoint du Cabinet du Président de la Chambre des Députés, Chef des services parisiens du *Petit Provençal*.

Nous adressons à notre excellent confrère et à sa famille nos bien vives condoléances.

Le 44e Congrès de Lille de la Ligue Française de l'Enseignement

LA QUESTION DES MANUELS CLASSIQUES ET DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PAIX Y SERA DISCUTÉE

A la veille de l'ouverture du 44e Congrès de la Ligue Française de l'Enseignement, Congrès qui doit se tenir à Lille les 14, 15, 16, 17 et 18 juin, il nous a semblé utile de rappeler les différentes questions qui y seront discutées :

La fréquentation scolaire et la prolongation de la scolarité (Rapporteur M. Aimé Berthod, député du Jura) ; **Les Manuels Classiques et l'Enseignement de la Paix** (M. Emile Glay, secrétaire général permanent du Syndicat National des Instituteurs et Institutrices de France).

Parmi les communications qui seront faites à cet important Congrès, qui sera en même temps l'assemblée générale de la Confédération des œuvres laïques scolaires, postscolaires d'éducation et de solidarité sociales citons :

1. **Celle de nos amis les Belges** qui viendra apporter une importante délégation de la Ligue belge fondée en 1864, soit deux ans avant la Ligue française et auprès de laquelle Jean Macé alla puiser les premiers renseignements ;
2. « **La Nationalisation de l'Enseignement** » par M. Deat, ancien député de la Marne ;
3. « **L'Education de la jeunesse Ouvrière** » par M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique ;
4. « **Les camps de vacances internationaux** », par Mlle Yvonne Morin, secrétaire général de l'Union Internationale des Ecoliers ;
5. « **Les Ligues de santé** » (œuvre d'éducation morale internationale) par Mme Eugène Simon, présidente de l'œuvre.

« Ainsi, écrit M. Duburcq, commissaire général du Congrès, s'affirmera l'idée retenue déjà par le Conseil Général sur la proposition de M. Lucien Le Foyer, d'organiser, dans un avenir prochain, un Congrès international des Ligues d'enseignement.

» Ce caractère sera précisé, d'autre part, par la discussion qui sera ouverte sur **l'Enseignement de la Paix.**

» Au surplus, et sur ce point particulier, notre 44e Congrès se trouve bien placé entre la visite que viennent de faire en Allemagne et dans l'Europe Centrale les délégués du Syndicat National des Instituteurs (notre journal en a rendu compte et a eu le plaisir de voir l'article de son collaborateur René Lussiez reproduit dans « l'Amicaliste ») et le Congrès International qui se tiendra à Berlin, en avril prochain où la même question — les Manuels et la Paix — sera étudiée.

La faillite de la banque Petyt de Dunkerque

Me Charles Valentin a demandé la mise en liberté provisoire de M. Gervais, co-directeur de la Banque Petyt. Mais, cette mise en liberté ne pourra lui être accordée que sous caution.

Or, M. Gervais ne possède plus rien, et il lui faudra attendre, en prison, la fin du travail des experts, pour espérer cette mesure de faveur.

LA STATUE ÉQUESTRE DU MARÉCHAL FOCH EST ARRIVÉE A CASSEL

Partie de Paris lundi à 11 heures, par le service des transports de la maison Méderrac, la statue équestre du Maréchal Foch, qui doit être inaugurée le 7 juillet, est arrivée à Cassel, hier à 3 h. 30.

En présence de M. Bollaert-Le Gavrian, président ; MM. Masselis et Tack, membres du Comité, l'équipe de spécialistes descendit du camion auto la grande statue qui pèse 1950 kilos et avec prudence, l'amena au pied du socle qui doit la supporter.

Une autre statue en bronze, grandeur nature, fut descendue sur la Grand'Place pour être placée au Musée.

BAISSE DU PRIX DES POMMES DE TERRE

La baisse très sensible enregistrée la semaine dernière sur les principaux marchés de pommes de terre nouvelles s'est accentuée en Bretagne. On cotait à l'ouverture, le panier de 50 kilos, de 32 à 35 francs à Paimpol ; de 30 à 32 fr. à Lézardieux et 25 fr. à Tréguier.

La plus grande partie de la marchandise touchée par l'effondrement des cours, est destinée à l'Angleterre.

LA POLITIQUE RÉGIONALE

Le classement politique de nos députés

Les députés étant maintenant définitivement classés dans les groupes politiques, nous donnons ci-dessous la répartition officielle des élus de notre région par groupes :

UNION RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE. — NORD : MM. Nicolle, Coutel, Des Rotours, Groussau, Bergerot, Plichon. — PAS-DE-CALAIS : Taillandier, Appourchaux, de Saint-Just. — AISNE : Rillart de Verneuil. — SOMME : Antoine, Menil, Lyons de Feuchin.

GAUCHE UNIONISTE. — PAS-DE-CALAIS : M. Karl Delesalle.

RÉPUBLICAINS DE GAUCHE. — NORD : MM. Lierman, Detailleurs, Surmont, Coquelle. — PAS-DE-CALAIS : Narcisse Boulanger, Salmon. — SOMME : Masse, de Lupel.

GAUCHE RADICALE. — NORD : MM. Loucheur, Millot, Carlier-Caffieri, Delmotte, Deligne, Debève. — PAS-DE-CALAIS : Lemelle. — SOMME : Gonnet.

INDÉPENDANTS DE GAUCHE. — AISNE : M. Guernut.

RÉPUBLICAIN SOCIALISTE. — PAS-DE-CALAIS : M. Léon Vincent.

GROUPE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE. — PAS-DE-CALAIS : MM. Canu, Guersy. — AISNE : Accambray, Hauet. — SOMME : Ternois.

GROUPE SOCIALISTE. — NORD : MM. Salengro, Bracke, Parsy, Delcourt, Lefebvre, Goniaux. — PAS-DE-CALAIS : Tellier, Louart, Maës, Evrard, Cadot. — AISNE : Monet, Tricotteaux, Deguise.

Enfin, M. Desoblin (Nord) est inscrit au groupe communiste qui, étant incomplet, n'a droit à aucun représentant dans les commissions de la Chambre et M. René Faure (Nord) est inscrit dans la liste des 36 députés qui n'appartiennent à aucun groupe.

Roubaix

BUREAUX : 55, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

Tramway contre auto

Hier, vers 11 heures 30, une automobile conduite par M. Dupont Léon, 63 ans, voyageur de commerce, demeurant à Marcq-en-Barœul, 97 bis, rue de l'Eglise, a été tamponnée par un tramway C, faisant le service de Roubaix à Lannoy.

M. Dupont avait stationné quelque temps devant le numéro 63 de la rue de la Gare, avec son auto. Il voulut redescendre vers la Grand'Place et, pour cela, il fit faire demi-tour à sa voiture, mais au moment où il se trouvait en travers de la chaussée, un tramway C, piloté par le wattman Oscar Nutte, descendait la rue de la Gare. Le wattman, voyant le tamponnement inévitable, bloqua ses freins, mais ne put néanmoins empêcher son tramway de prendre en écharpe l'auto de M. Dupont. Fort heureusement, aucun accident de personne n'est à déplorer.

Les dégâts sont purement matériels et les voyageurs qui se trouvaient sur le tramway en furent quittes pour la peur.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de cet accident.

Bock Meyerbeer MARQUE déposée. .....SANS ÉGALE

FEU DE CHEMINÉE

Hier, à midi, les pompiers étaient appelés, rue Descartes, 4. Un feu de cheminée venait de se déclarer chez M. Jules Hamage. Par suite de la chaleur intense qui se dégageait du poêle, le feu s'était communiqué au papier peint. Les pompiers, à leur arrivée, mirent immédiatement une lance en batterie ; et au bout de quelques instants, tout danger était conjuré.

Les dégâts se montent à une centaine de francs.

SOLDES ACTUELLEMENT **Fashionable**

59, Boulevard de la Liberté, LILLE

solde tous ses modèles de Haute Couture : Manteaux, Tailleurs, Robes et ses fins de séries pour Hommes et Enfants. (Voir ses étalages.)

PRIX EXCEPTIONNELS

BEAU SUCCÈS D'UN PROFESSEUR DES BEAUX-ARTS

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Pailler, professeur des cours supérieur de dessin et de peinture à notre Ecole nationale supérieure des Arts et Industriels textiles, vient d'obtenir au Salon des Artistes français le prix Marg. Bonner, de l'Association de l'Eau-Forte. Ce prix comporte l'acquisition des œuvres primées et leur partage entre les membres de l'Association. Tous nos compliments.

M. Pailler qui est avant tout un peintre, s'est voué depuis peu à la gravure à l'eau-forte, et y est passé maître. On sait avec quel succès il enseigne à notre école de la place Chevreuil cet art aux jeunes gens et aux jeunes filles qui fréquentent son cours. Les œuvres exposées chaque année au moment de la distribution des prix le démontrent suffisamment.

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez Bouteau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

UN PORTEFEUILLE DISPARAÎT

Un ouvrier monteur de chauffage, M. Germain Delplanque, 23 ans, demeurant à Croix rue Henri-Ghesquière, 23, était occupé à travailler chez MM. Moch et Obelin, rue de Blanchemaille, à Roubaix. M. Delplanque avait déposé son veston dans le garage de M. Moch, situé rue de l'Avocat. Vers midi, son travail terminé, quand M. Delplanque voulut s'en retourner chez lui, il revint prendre son veston. En fouillant dans sa poche, il eut la désagréable surprise de constater la disparition de son portefeuille, contenant 140 fr. et des papiers divers.

Une plainte pour vol a été déposée entre les mains de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement.

Une enquête est ouverte pour retrouver l'audacieux filou.

RHUMATISMES

Arthrite, Sciatique, Lumbago, Goutte. Soulagement garanti ou argent remboursé. Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing.

LES VIOLENTS

M. Désiré Baert, 40 ans, homme de peine et Gaston Baert, 31 ans, journalier, demeurant tous deux rue Boucicaut, dans le baraquement Demarcq, se sont querellés pour des raisons futiles et se sont portés des coups. Les voisins sont venus, attirés par le tapage, séparer les deux combattants, qui ont fait l'objet d'un procès-verbal pour violences réciproques.

DE NOUVEAUX DÉCORÉS

Dans le but de récompenser le dévouement apporté et les services rendus à la musique, le Gouvernement a institué une nouvelle distinction, attribuée aux sociétaires comptant plus de 30 années de présence dans les sociétés orphéoniques ou musicales.

Nous sommes heureux de relever dans le Bulletin du Choral Nadaud, que 26 membres de cette association viennent de recevoir cette distinction. Elle leur fut remise au cours d'une petite fête, par le président lui-même, qui se voyait également décoré. Ce sont : MM. Jean Selle, Charles Hache, Jules Ségard, Léon Francq, Louis Lerouge, Louis Lecomte, Louis Foulix, Georges Desquiens, Joseph Bouchez, Henri Didry, Pierre Debruyne, Napoléon Loridan, Emile Depiecin, Adolphe Herbaux, Henri Herman, Cyrille Colens, Gustave Baudaert, Joseph Lhoest, Emile Ledru, Charles Vandacle, Edmond Noclin, Henri Hibon, Charles Tielemans, Henri Pollet, Jules Wolnet, Henri Wanin.

Nous présentons à tous ces sociétaires et à leur président, nos plus vives félicitations.

CONSEIL DE RÉVISION

Les jeunes gens du 2e contingent de la classe 1928, les ajournés du 1er contingent de la dite classe et des deux contingents des classes 1926 et 1927, inscrits dans le canton de Roubaix-Nord, sont tenus de se présenter, munis de leur convocation, devant le Conseil de Révision qui se réunira aujourd'hui mercredi à 9 heures à l'Hôtel de Ville de Roubaix. Ceux qui portent des verres devront se présenter munis de leurs lorgnons ou lunettes.

ANTIDOTE

Il ne se passe pas de semaine sans que les journaux mentionnent l'arrestation de trafiquants de cocaïne morphine ou opium, tristes sires qui se bâtissent des fortunes sur les loques humaines dont ils développent la soif des jouissances malsaines.

Les médecins consultés ont été unanimes à déclarer en Congrès que le seul produit capable de lutter contre ces drogues néfastes, en procurant une bienfaisante jouissance, est le champagne Morlant (de la Marne).

LES BONS AMIS

Lundi soir, vers 23 h. 45, M. Louis-Isidore Rui, 28 ans, sujet italien, après avoir passé toute la soirée dans divers estaminets, s'en vint frapper à la porte du garni qu'il occupe rue des Longues-Haies, 271, avec son amie, Dolna Rosalie, âgée de 30 ans, ouvrière textile.

Cette dernière vint lui ouvrit. Mais laissa-t-elle son compagnon trop longtemps à la porte ? Toujours est-il que soudain Isidore Rui tomba à bras raccourcis sur sa maîtresse et la bourra de coups de poing en l'injuriant copieusement.

Hier matin, Rosalie Dolna, qui n'aime pas cette plaisanterie, s'en vint porter plainte entre les mains de M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement. Elle déclara qu'elle était couchée quand son ami rentra et que c'est dans son lit qu'il la frappa avec un couteau fermé, et alla même jusqu'à lui tordre le nez. Ce qui est, on l'avouera, infiniment *désagréable pour une femme.*

M. Malot a mis en état d'arrestation Isidore Rui, qui depuis plus d'un an ne travaillait plus et vivait d'une pension d'invalidité pour la vue.

Quant à Rosalie Dolna, elle avait déjà été condamnée, il y a deux ans, à quatre mois de prison pour avoir donné un coup de couteau dans le dos de son amant au cours d'une *autre querelle. Ce qui tend à démontrer que* le couple était parfaitemnt assorti.

POUR VOS **MEUBLES**

Voyez MOUTON-BYGODT

48, rue des Tanneurs, LILLE et 32, rue Neuve

UN VÉLO QUI DISPARAÎT

Lundi, vers 19 heures, M. Guiseppe Lorandi, 28 ans, ébarbeur, demeurant 230, rue de Roubaix, à Tourcoing, était allé prendre une consommation dans un estaminet. Il avait laissé son vélo à la porte. Quelle ne fut pas sa stupéfaction à sa sortie d'en constater la disparition.

M. Guiseppe Lorandi alla immédiatement porter plainte contre inconnu devant M. Chevalier, commissaire de police du 2e arrondissement. Une enquête est ouverte.

LA PROCHAINE SORTIE DU CHORAL NADAUD

La prochaine excursion du Choral Nadaud aura lieu dimanche 17 juin, à Tournai. A cette occasion, une manifestation sera faite en l'honneur du grand chanteur tournaisien Noté, à qui un monument sera élevé.

Cette manifestation coïncidera avec l'inauguration d'un musée de peinture ; c'est donc un grand jour de fête en perspective.

De nombreuses sociétés locales s'ajouteront au Choral Nadaud et à la Musique des Grenadiers et formeront un cortège qui les conduira de la Gare à l'Hôtel de Ville, où aura lieu la réception par la municipalité.

A 16 heures, un concert sera donné dans le Parc Public par le Choral Nadaud. Il interprétera « Le Tyrol », d'Ambroise Thomas ; « Au Tombeau des Janissaires », de A. Linenauder, avec solo, par M. Armand Lefebvre ; enfin, accompagné par la Musique des Grenadiers, l'« Hymne de Gloire », de Berleur.

Des artistes du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles prêteront leur concours pour cette fête.

Il est fort possible que la famille royale se fasse représenter pour rehausser l'éclat de cette manifestation artistique.

Des instructions seront données pour le voyage, qui se fera en auto-car. Nous souhaitons au Choral Nadaud son habituel succès.

CABOTS EN BALADE

Bien que nous soyons au mois de juin et que l'été approche, nous ne sommes pas encore à ce qu'on peut appeler les plus beaux jours de l'année. Il s'en faut de beaucoup. Aussi, profitant d'un instant où le soleil daignait nous envoyer quelques-uns de ses rayons, un brave « toutou », dont le propriétaire habite rue des Trois-Ponts, résolut de mettre à profit cette occasion et prit la clef des champs. Quel bonheur de pouvoir courir sans collier et sans muselière ! Il gambadait joyeusement dans la campagne, aboyant après les passants et les moineaux, quand brusquement au détour d'un chemin, le brave « toutou » tomba nez à nez avec un garde champêtre, qui vint couper court à ses effusions en infligeant au propriétaire du chien un procès-verbal.

DERNIÈRE HEURE

L'équipage de "l'Italia" est dans une situation désespérée

LES VIVRES VONT MANQUER ET LES HOMMES ONT LES MAINS ET LES PIEDS GELÉS

Un des derniers messages reçu de la Baie du Roi déclare que les communications par T. S. F. avec l' « Italia » deviennent de plus en plus confuses. Selon les derniers radiogrammes, les provisions dont dispose l'équipage ne pourraient plus durer que quelques jours.

D'autre part, une information de T. S. F. de l' « Italia » signale à nouveau que l'équipage souffre d'avoir les mains et les pieds gelés. Il n'a pas été possible de comprendre si les vivres et les munitions se trouvant dans la nacelle ont été sauvés du désastre. Il semble, en tout cas, impossible que le général Nobile et ses compagnons soient capables d'atteindre la terre Nord-Est, étant donné que la côte forme des falaises de glace qui tombent à pic dans la mer.

L'aviateur norvégien Holm, qui s'est porté au secours de l' « Italia » a été obligé d'atterrir par suite du manque d'essence, à Mosseltay, où il devra attendre que le navire « Braganza » l'ait rejoint, ce qui ne pourra pas se produire avant quelques jours.

DE NOUVELLES DIFFICULTÉS

On mande de la Baie du Roi que la température au Spitzberg a subi un changement et que maintenant **enredoute un fort vent du Nord-Ouest, partiellement accompagné de neige, ce qui causerait des difficultés à l'expédition du général Nobile et particulièrement à ceux qui, dit-on, tentent d'atteindre la terre.**

LES SUDISTES A TIEN-TSIN ?

Suivant les nouvelles reçues à New-York, les Nationalistes auraient occupé Tien-Tsin.

A la même heure, une autre « toutou » se sentait également pris du besoin de se « dégourdir *les jambes* ». Il profita donc de la liberté que lui accordait son maître, demeurant rue Thiers. Malheureusement, un agent de police vint mettre fin à ses joyeux ébats en dressant une contravention à M. C... pour avoir laissé errer son chien sans muselière et sans collier.

Ne perdez plus votre temps à faire curer votre linge

Suivez bien ces indications, vous serez enchantée

1° Ne pas savonner ni frotter le linge avant de le mettre à bouillir, mais seulement le faire tremper quelques heures avec des cristaux de soude :

2° Faire ensuite bouillir 20 à 25 minutes — pas plus — avec par 10 litres d'eau :

2 cuillerées à soupe de savon mou ou 20 grammes de savon de Marseille,

1 dose de BLANCO,

1 poignée de cristaux.

3° Une fois bouilli passer le savon seulement sur les parties qui présenteraient encore quelques traces. Rincer ensuite abondamment.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1° Dissoudre le BLANCO dans de l'eau chaude avant l'emploi ;

2° Employer le plus d'eau possible pour faire bouillir (au moins les 3/4 de la lessiveuse). Supprimer le tube d'arrosage ;

3° *Tendre les fils de fer de votre lessiveuse*, afin que le linge soit toujours dans l'eau.

GARANTIE

Même employé pur BLANCO n'attaque pas le tissu le plus fin et n'a pas d'odeur.

Sociétés et comités

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi à 9 h. 30, au siège, répétition générale.

DÉPORTÉS BELGES DES 9 ET 10 OCTOBRE 1914. — Les intéressés sont avisés qu'après entente avec le secrétaire des Brassards Rouges, rue du Fontenoy, ils sont autorisés à se faire inscrire à cette adresse pour réclamer l'indemnité qui pourrait leur revenir dans la répartition provenant du T.A.M. Le Comité des Brassards Rouges fixera le taux d'admission.

NORD TOURISTE. — Excusion cycliste du dimanche 17 juin. Excursion d'un jour à Gand. Départ de Roubaix, Grand'Place à 6 heures. Jonction avec Tourcoing, Place Sébastopol à 6 h. 30. Aller par Risquons-Tout, Courtrai, Deinze. Retour par même itinéraire. Tombola. Capitaines de route : MM. Kerskens et Delanney.

HERNIES de toutes natures

Soulagement garanti par les plantes ou argent remboursé. Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Michel Leclercq, rue Henry-Bossut 18. — Pierre Giraldi, rue de Leers 26. — Denise Dendauw, de Wasquehal, rue Bd de Cambrai 60. — Roland Joyez, rue du Grand Chemin 8. — Michel Bulsine, rue des Fabricants 11. — Emile Vanchorlisse, rue de la Barbe d'Or 17, cour Leman 1. — Rosalie Debruyne, rue des Anges 103. — Jeannine Sénéchal, rue Jules-Guesde 293 bis.

Publications : Georges Meillassoux, négociant en vins, rue de Valmy 82 et *Victorine Pollet*, s.p. à

FEUILLETON DU 13 JUIN 1928. — N° 11

Mme Vannières, s'apercevant du chagrin qui se lisait dans les yeux du jeune homme, résolut de tenter à son tour une diversion et lui adressa la parole.

Aline n'avait pas bougé.

Cette situation devenait *intolérable* : il fallait à toute force en finir. Ce fut encore Mme d'Armez qui vint au secours de Robert. Elle fit signe à sa belle-sœur, et, l'entraînant dans un coin du salon et baissant la voix de façon qu'on ne pût l'entendre :

— Ce pauvre jeune homme me fait pitié, dit-elle à sa belle-sœur, il est impossible qu'Aline pousse aussi loin la cruauté.

— Hélas ! répliqua Mme Vannières, sur le même ton et avec un douloureux soupir, je ressens, moi aussi, un bien violent chagrin de celui qu'il éprouve. Mais qu'y faire ? Aline est inflexible et, je l'avoue, ma chère sœur, élevée avec la douceur et la tendresse dont nous l'avons entourée, son malheureux père et moi, gâtée comme elle l'a été par nous, j'ai bien peu d'influence sur elle.

— Mais, alors, il fallait écrire. Pourquoi a-t-elle consenti à recevoir M. de Laitres, puisqu'elle paraît résolue à ne plus vouloir lui adresser la parole. Elle a voulu quand même le voir.

Mme Vannières courba la tête et haussa les épaules comme lorsque l'on n'a aucune réponse à faire.

Durant cet entretien, Aline et Robert n'avaient pas échangé une parole. M. de Laitres n'essayait même plus d'obtenir un mot ou un regard de sa fiancée. On eut dit que celle-ci, en évitant de rencontrer les yeux de Robert, craignait de céder ou à un attendrissement ou à une faiblesse.

— Ecoutez, dit Mme d'Armez à sa belle-sœur, si vous m'en croyez, nous les laisserons seuls. M. de Laitres osera parler c'est certain. Il provoquera une explication et Aline sera bien obligée de lui dire ce qu'elle a résolu.

Mme Vannières ne demandait qu'à suivre ce conseil. Elle s'excusa de laisser M. de Laitres seul pendant quelques instants. Sa récente arrivée motivait des arrangements à prendre pour l'installation d'elle-même et de sa fille aux Sorbes ; elle sortit donc du salon en compagnie de Mme

Ce qu'avait prévu la tante d'Aline arriva ; lorsqu'il n'y eut plus de tiers entre les jeunes gens, Robert se leva, vint s'asseoir auprès de sa fiancée et, prenant sa main dans les siennes, il lui dit d'une voix que l'émotion rendait tremblante :

— Aline ! faut-il que je vous retrouve ainsi !

En entendant cette voix si vibrante, si émue, résonner à ses oreilles, la jeune fille tressaillit.

Elle se leva frémissante et lui dit :

— Venez ! aussi bien faut-il que tout soit expliqué entre nous. J'aurais pu vous écrire, Robert, j'ai préféré vous voir. Et quand je vous ai aperçu, j'ai été glacée, j'ai senti mes forces faiblir, ma résolution s'ébranler...

En disant ces mots, d'un pas saccadé et nerveux, elle franchit la porte du salon et entraîna Robert à travers le jardin.

La lune s'était levée, éclairant le ciel encore embrasé de la chaleur du jour. De la mer venait une brise légère, et par petites ondes elle se mêlait au parfum des fleurs. Comme contraste, sur un pin, un daruaga lançait sa note rêche, et des rainettes tapies sous l'herbe donnaient leur note argentine en annonçant le soleil du lendemain.

Au bas du jardin, fermé par une terrasse surplombant les rochers, on voyait la mer bleue qui, unie comme une glace, s'étendait à l'infini. Elle regarda autour d'elle ; ils étaient bien seuls.

Anxieux, M. de Laitres n'osait prononcer une parole.

Le grand silence, la solitude, le calme qui l'environnaient, produisirent une détente dans le cœur de Mlle Vannières. Sa voix s'adoucit, s'attendrit, et ce fut avec une émotion dont elle ne fut pas maîtresse cette fois, qu'elle prononça ces paroles :

— Je n'ai pu m'expliquer, dans la dernière lettre que vous avez reçue de moi. Sous le poids de l'affreux malheur qui venait de me frapper, j'ai vainement cherché mes mots pour rendre ma pensée. Aujourd'hui, il est de mon devoir de le faire. Quand vous avez demandé ma main, Robert, je vous l'ai accordée avec joie ; je n'avais pas à songer à l'avenir ; j'étais riche. Ma lettre vous a bien parlé de changements douloureux survenus dans notre existence, elle ne vous a pas tout dit. Ma mère et moi, nous sommes ruinés !...

Ces mots, si tristes en eux-mêmes, causèrent à M. de Laitres une immense joie égoïste : on lui enlevait un poids énorme qui l'étouffait. C'était par un excès de délicatesse, c'était donc par suite de cette inégalité de fortune qu'il venait d'éprouver cette effroyable souffrance ! Béni soit Dieu ! se dit-il, peine d'argent, c'est peu de chose, et il respira de toute la force de ses poumons, comme un noyé qui revient sur l'eau.

Il allait répondre, mais, d'un geste de la main, la jeune fille lui fera la bouche.

— Ne m'interrompez pas, je vous en prie. La mort de mon père, qui m'aimait avec idolâtrie, a été la ruine de toute mon existence. Vous souvenez-v